# LE TRIOMPHE
## DES PARISIENS,

*Dans les Journées des* 9 *et* 10 *Thermidor, avec l'abrégé de la Lettre trouvée dans la paillasse de la soi-disant mere de Dieu, adressée à Robespierre.*

VIVE la République une indivisible et impérissable! vive la représentation Nationale, si digne de notre amour et de notre reconnoissance! vive le peuple Français, qui ne peut rien souffrir d'impur dans son sein! vivent les Parisiens, ces généreux et intrépides atheletes de la liberté, qui n'ont point

dégénérés de l'énergie admirable qu'ils ont montré le 10 Aoust et le 31 Mai! livrons-nous aux doux transports de la joie, nous tous patriotes pur, incorruptibles, qui ne soupirons que pour le triomphe de la liberté et de l'égalité, dont l'unique passion est le bonheur général, qui ne peut se composer et exister que par le bonheur individuel. La France est libre enfin, et vient d'échapper à la plus exécrable et la plus dangereuse des conspirations qu'aient encore tramée les ennemis du peuple.

Avec quelle astucieuse perfidie, le chef de ces scélérats, Robespierre, cette homme profondément atroce, ne nous conduisoit-il pas à la mort et à l'esclavage, en nous parlant de nos droits, de notre liberté! que d'hommes il a trompés sous le masque du patrotisme! que de crimes il a commis! que que de victimes immolées! combien de patriotes couchés encore sur ses listes de proscription qui n'auroient point échappés à sa calomnieuse éloquence, à ses intrigues, à la horde effroyable des brigands accoutumés à accuser tous ceux que ce monstre leur désignoit.

Mais la terre est purgée de ce *Néron*? les ministres de la tyrannie ont disparu avec lui; sa municipalité n'est plus, ses espions, ses coupe-jarrets tomberont bientôt aussi sous le glaive de la vangeance National. Peut-on sans frémir songer à la profonde scélératesse des conjurés et du *Triumvirat*, qui devoit s'emparer de la souveraineté! Saint-Just

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

étoit déja nommé chef d'un comité du gouvernement. Robespierre et Couthon formoient le conseil d'exécution. Dumas avoit formé le plan d'un tribunal révolutionnaire : Payan étoit chargé d'insulter aux décrets de la convention, tandis que Henriot, ce chef perfide de la force armée, excitoit le peuple à l'insurrection, vouloit forcer les maisons d'arrêt et les comités ; c'est comme l'a dit Barrère, avec un talisman royal qu'on vouloit faire rétrograder la révolution. Le règne de la tyrannie alloit éclore, et c'est sur le bureau de la Maison commune qu'on a trouvé un sceau nouvellement fabriqué portant l'empreinte d'une fleur de l'ys ; des commissaires du conseil-général s'étoient même présentés pour en enlever les habitans du temple.

L'énergie de la convention et du peuple de Paris qui l'a si bien secondée, a sauvé la liberté sur le bord de l'abyme. La foudre Nationale a pulvérisé le tyran qui a si longtemps souillé le temple auguste de la liberté, et profané son langage. La scélérate commune a été réduite en poudre. Puisse cette exemple apprendre aux autorités constituées que le magistrat du peuple n'est plus rien, quand il abuse de ses pouvoirs.

Et vous, ambitieux, vous dirons-nous avec Collot-d'Herbois ; que ce jour vous éclaire sur la fin terrible qui vous attend tous : le triomphe du crime est toujours de courte durée ; en vain il se couvre d'un voile imposteur ; tôt ou tard le masque tombe, et le cou-

pable reste sous le glaive de la loi. La vertu seule est impérissable, comme l'amour de la liberté et de l'égalité dans le cœur des vrais Français.

Une seconde leçon que nous devons encore tirer de cet exemple, c'est de se défaire de cet engoument ridicule pour tel ou tel, et de ne marcher que sous l'étendard de la représentation Nationale qui doit être l'unique point de ralliement de tous les républicains.

*Nota.* Nous avons obmis de rapporter que dans la nuit du 9 au 10, Legendre apprenant la déroute des rebelles, se porta aux jacobins, à la tête de dix bons citoyens: le pistolet en main, il pénètre dans la salle où s'étoient rassemblés, non pas des jacobins, mais d'infâmes usurpateurs de ce nom si cher à la liberté; son dessein étoit de brûler la cervelle au nommé Viviers qui présidoit alors; mais le traître échappa par la fuite au châtiment qui lui étoit destiné, et qu'il a subi hier. Legendre ne voulant pas qu'un lieu, qui a si long-tems servi d'asyle aux patriotes, fût ouvert au crime, en ferma les portes, et en apporta les clefs à la convention.

*Proclamation de la convention nationale, aux départements et aux armées.*

Citoyens, des conspirateurs hypocrites, frappés par vos représentans, s'étoient réfugiés dans le sein d'une municipalité perfide. L'à ils menaçoient la convention de sa ruine, et la France d'un déchirement affreux. Ce

danger a été prévenu dès l'instant qu'ils a été apperçu, les sections de Paris et les citoyens ont fait aux représentans un rempart de leurs corps, dès que les conspirateurs ont été connus. Le tocsin sonnoit pendant la nuit ; les ténébres éclairoient des rassemblemens composés d'individus trompés, le soleil n'a plus éclairé que des sections fidèles, et des conspirateurs abandonnés. Le 31 mai, le peuple fit la révolution, le 9 thermidor la convention a fait la sienne. Puisse cette époque terrible être le dernier orage de la révolution, puis-t-il éclairer les citoyens sur leurs véritables intérêts et sur la perfidie des conspirateurs.

L'homme n'est qu'un homme devant la loi ; un usurpateur n'est plus un homme, c'est un coupable.

Et vous, braves républicains des armées, vous allez vous réjouir de la victoire remportée sur les factieux de l'intérieur ! Continuez vos brillantes victoires sur nos frontières, nous continuerons de frapper les traîtres.

*Vadier.* Robespierre est un tyran, c'est un personnage astacieux qui a pris tous les masques, qui s'est attaché à tous les conspirateurs, et les abandonnoit ensuite pour éloigner les soupçons. Il a défendu Chabot, Camille Desmoulins, Danton ; mais voici des faits. Le 22 prairial, Robespierre, ou pour mieux dire, le tyran, a rendu une loi ; il a nommé un tribunal ; il a remis la liste au moment où elle fut présentée à Couthon,

sans la communiquer aux comités. (Mouvement d'indignation).

Il a incarcéré de son autorité privée un comité révolutionnaire, qui est connu par son patriotisme, celui de l'indivisibilité; il à dit dans son discours qu'il ne se méloit pas des arrestations ; non, il ne se mêle pas de faire arrêter les ennemis du peuples, mais bien de sauver les coupables, d'opprimer l'innocent. Sans doute les victoires sont la suite des mesures des deux comités qui ont comprimé les ennemis de l'intérieur; il veut les diviser pour venir à ses fins.

Il s'attaque à moi; mon rapport sur le fanatisme ne lui a pas plut; et voici pourquoi? C'est qu'on a trouvé entre les matelats de la mere Théos, une lettre adressée à Robespierre, dans laquelle lui annonce qu'elle a reconnu dans Ezéchiel qu'il étoit le prophête qui devoit débarasser la religion de toute impureté ; il a entretenu une correspondance avec un illumine de Genéve, qui lui a offert une constitution surnaturelle.

Voici un acte de royauté de ce Catilina ; vous avez rendu un décret qui renvoie au tribunal les auteurs de cette conspiration. Eh bien, Robespierre n'a pas voulu que votre décret fut exécuté ; il a défendu à l'accusateur public de suivre cette affaire. Lorsque j'en ai parlé à l'accusateur public, il m'a répondu, en parlant du comité, ce n'est pas *ils*, mais *il*, qui s'y oppose, et je ne peux faire autrement.

Vadier développe ensuite un nouveau moyen de tyrannie, employé par Robespierre, il avoit une armée d'espions qu'il avoit revêtus de pouvoir pour s'introduire par tout. ils épioient toutes les démarches et les détours les plus innocens ; s'ils témoignent quelque inquiétude sur la démarche de Robespierre, alors Robespierre raisonne modestement ainsi: Je suis le meillieur ami du peuple et le plus grand défenseur de la liberté ; on m'attaque, donc on conspire, donc il faut me défaire de ces gens là. Néron raisonnoit-il autrement, ajoute Vadier, en demandant le décret d'accusation contre Robespierre.

Pendant ce discours, l'assemblée et les tribunes ont fait éclater leur indignation. *Taillien.* C'est du discours lu hier par Robespierre, répété aux jacobins, qu'il faut tirer son acte d'accusation : c'est-là que je découvre le tyran ; c'est de là que je veux, avec la convention, tirer des armes pour terrasser.

Jamais on ne le remarquât dans les circonstances périlleuses ; le 10 août il se cacha. Rappelez-vous dans quel moment Robespierre a abandonné le comité de salut public il y a quatre décades, au moment où l'armée du Nord, par sa position désavantageuse, attiroit tous les regards de la France; c'est à cette époque où Robespierre quitta le comité, qui n'étant plus alors entouré, prit de sages mesures, et l'on a remarqué que depuis ce temps nos armées ont été triom-

510



phantes de toutes parts. (Applaudissemens).

Robespierre, poussé sans doute par ce remord de sa conscience, demande la mort: Tu l'as méritée cent fois, lui répond Dumont; Robespierre jeune et Lebas s'agitent, ils insultent à la majesté de la convention. Il se fait du bruit, le président se couvre, ce signe n'est point respecté par les accusés.

*Billaud Varennes.* Je vais achever de démasquer les conjurés. Vous l'avez entendu nous accuser dans son discours d'avoir voulu désarmer les citoyens; eh bien sachez que c'est lui seul qui a voulu, qui a provoqué cet arrêté. Il vous a dit que par-tout les inscriptions qui rappeleront le décret sur l'Etre Suprême, avoient été arracheés, eh bien sachez que c'est Couthon qui les a fait disparoître.

Le décret d'arestation contre Robespierre est prononcé, la liberté sort de ses ruines, dit un membre, le triumvirat est détruit: cette accusation liberticide est frappée dans son chef, mais il faut aussi frapper ses adjoints, Saint-Just et Couthon: Elie Lacoste, c'est moi qui l'ai dénoncé le premier; à ce mot Saint-Just n'a pu s'empêcher de se trouver mal.

Collot d'Herbois prononce un discours vivement applaudi, dans lequel il développe toute la noirceur de la conspiration, et le décret s'exécute sur les membres indiqués.

A PARIS, chez LEFEVRE, rue Percée.